

Atelier Musical



2013, la planète entière est sous le joug d'Internet. La planète entière ? Non ! À l'ouest de la Suisse, un canton peuplé d'irréductibles musiciens résiste encore et toujours à l'envahisseur. Grâce à la présence de deux ateliers musicaux (un dans le Haut, et un dans le Bas, bien entendu !), instrumentistes, chanteurs ou toute personne intéressée par la musique, peuvent enfin trouver ce dont ils ont besoin en termes de partitions, de matériel électronique, d'instruments en tous genres. Ils peuvent également rencontrer des personnes spécialisées capables de les conseiller et de réparer leur matériel.

Tournons-nous vers l'un des résistants neuchâtelois à l'envahisseur numérique.

Bertrand Geiser, quel est le secret de votre réussite face aux accessibilités proposées par Internet ?

Plus on avance dans l'ère d'Internet, plus on se rend compte que les gens reviennent dans les magasins. Les raisons de ce revirement sont nombreuses. L'une d'entre elles, peut-être pas la plus négligeable, est le fait que dans le magasin du coin, on ne trouve pas seulement la partition que l'on cherche ou un instrument, mais également éventuellement un copain. Cela représente un avantage certain, surtout si l'on considère que la différence de prix par rapport aux offres d'Internet n'est en fin de compte pas si conséquente que l'on pourrait penser. Au début de l'engouement pour les commandes par Internet, le public s'est trouvé confronté à de nombreux frais supplémentaires qu'il n'avait pas imaginés en passant sa commande : frais de port, taxes de douane, etc. Les clients ont fini par se rendre compte que dans le magasin du coin, ils trouvaient beaucoup d'avantages : en cas de souci, les spécialistes leur proposent une solution immédiate. Par exemple si leur instrument se dérègle, ils pourront être dépannés dans l'instant, où on leur proposera un instrument de remplacement pour le concert du soir. Même pour l'instrument digital on leur propose une mise à disposition immédiate d'un instrument de remplacement jusqu'à la réparation.

Pour les partitions, la rapidité de livraison par Internet était souvent vantée. Depuis quelque temps, nous avons un contrat de distribution avec les importateurs et nous pouvons garantir une rapidité de livraison imbattable, pour autant que la marchandise soit en stock en Suisse : commandée avant 14 heures, elle est livrée avant 9 heures le lendemain. Par ailleurs, nous avons en stock des partitions courantes pour les étudiants qui commencent l'apprentissage de leur instrument. Ces clients constituent la plus grande part de notre clientèle. Bien sûr, nous apprécions énormément que les professionnels fassent également appel à nos services.



Ils sont particulièrement bienvenus parce qu'ils apportent des commentaires qui nous permettent d'améliorer nos services. Mais notre marché est constitué principalement d'amateurs. Les élèves du conservatoire représentent 30 à 40 % de notre clientèle, et on trouve celle-ci dans tous les domaines : fanfare, jazz, rock, musique folklorique.

Venons-en à ce qui fait la particularité de votre atelier. Vous êtes le directeur de ce lieu, mais vous avez fait appel à un certain nombre de collaborations ?



En effet, après avoir commencé seul un atelier de réparation-vente d'instruments à vent, spécialisé dans le hautbois, je me suis associé avec l'éditeur de partitions DIFEM et nous avons trouvé ces locaux du Faubourg du Lac qui se sont avérés plus grands que prévu. Nous nous sommes donc associés avec un nouveau département : Pop-Corner. Maintenant que DIFEM a déménagé à Fribourg, une réorganisation a eu pour effet l'installation d'un luthier dans nos locaux. Nous proposons donc actuellement les services suivants : l'Atelier Musical, sous ma direction, vend, loue et répare les instruments

à vent. L'atelier de lutherie, sous la direction de Bernard Simon, s'occupe des cordes. Le département Pop-Corner, sous la direction de Claude Savio, présente claviers, synthétiseurs et guitares électriques. Et enfin, Manuel Gerber transmet vos commandes en partitions ou vous présente les partitions en stock. Chacun est indépendant et rémunéré selon ses recettes. Le grand avantage de ce système réside dans le fait que chacun peut se référer à l'un des collaborateurs lorsque le client a des demandes qui concernent un autre service. La grande diversité de public découlant de ces collaborations donne lieu à des moments infiniment savoureux : par exemple, une religieuse croisant un client du département pop tatoué et *piercingué* !

Le Conservatoire ne peut que se réjouir de disposer, dans son petit canton, de services que certaines grandes villes ne proposent plus. Nous vous présenterons dans un prochain numéro l'atelier Arc Musique, qui offre ses services à la population de La Chaux-de-Fonds et environs.

Propos recueillis par Claude Favez

